

LA SUCCESSION DE WILLIAM OLIVER

Le PROGRAMME des DONNÉS ÉCOLOGIQUES

Barbara et
William Oliver
dans leur propriété
de Sainte-Agathe
en 1996

Photo : © Mary Gibson

Don écologique dans les Laurentides : un legs à la nature

En 1892, le « petit train du nord » s'est arrêté pour la première fois à la nouvelle gare de Sainte-Agathe-des-Monts, un village des Laurentides, au nord de Montréal. Cette région jusqu'à présent plutôt forestière et agricole devenait alors plus facilement accessible aux villégiateurs. C'est à bord de ce train que James R. Walker, un Montréalais à la recherche d'un site de pêche, est arrivé à Sainte-Agathe cinq ans plus tard. Il y a acheté une terre au bord du lac Brûlé où il a construit une maison de campagne. Chaque été, il y venait en compagnie de son épouse et de ses enfants, qui ont un jour eux aussi acquis des terres autour du lac.

Barbara Walker Oliver, la petite-fille de James R. Walker, a ainsi grandi entre le quartier



Photo: © Christiane Foley

Barbara Walker Oliver sur le plateau surplombant le lac Brûlé

Westmount, à Montréal, et le lac Brûlé. Cette fille de nature aimait la forêt et prenait beaucoup de plaisir à accompagner son grand-père qui y ouvrait sans cesse de nouveaux sentiers. La Deuxième Guerre mondiale est venue briser ce rythme de vie plutôt paisible. Devenue adulte, elle a épousé un militaire qui est décédé en mission en Italie quelques mois après leur mariage. À la suite de ce drame, la jeune femme s'est jointe à la Croix-Rouge et a travaillé en Europe pour cet organisme jusqu'à la fin du conflit. Elle a travaillé peu après pour la Croix-Rouge canadienne à Calgary. À son retour au Québec, recherchant la quiétude, elle a acheté une terre boisée sur un plateau rocheux surplombant le lac Brûlé. L'endroit offrait une vue apaisante sur le relief vallonné des Laurentides et sur le mont Tremblant, au loin. William Oliver, qu'elle a épousé dix ans plus tard, en 1955, préférait lui aussi la tranquillité de la montagne à l'activité plus intense du lac. Les nouveaux mariés ont construit sans tarder leur résidence sur le plateau et ont ensuite acquis une partie de la terre familiale et une terre voisine. Leur propriété englobait désormais un côté de la montagne et descendait à flanc de colline jusqu'à la vallée de la rivière Noire au sud.



Photo : © Service canadien de la faune

**La rivière Noire et sa vallée,
l'endroit préféré de Mme Oliver**

Cinquante ans plus tard, la propriété des Oliver est un espace naturel formé de forêts et de friches agricoles. Mais tout autour, le développement du territoire n'a pas cessé. Les routes, les maisons et les zones récréotouristiques ont de plus en plus empiété sur la forêt. Âgés de plus de 80 ans, sans enfants et préoccupés par le sort de cette terre qu'ils chérissaient, les Oliver souhaitaient la protéger à tout jamais. À la suggestion d'une personne de leur entourage, ils ont fait part de leur idée à Conservation de la Nature Canada (CNC)¹, un organisme privé à but non lucratif voué à la préservation des habitats naturels qui, après avoir visité leur propriété, les a aidés dans leur démarche. Les Oliver ont alors découvert que



leur coin de nature avait une valeur écologique encore plus grande qu'ils ne le croyaient.

Cette vaste propriété comprend quatre milieux distincts. Elle est en partie couverte d'une forêt d'Érable à sucre et de Hêtre à grandes feuilles et d'une forêt de Sapin baumier et de Bouleau blanc. Ces milieux forestiers représentent des habitats potentiels pour le Lynx roux, le Lynx du Canada et le Loup de l'Est, trois espèces dont le statut est précaire au Canada ou au Québec. La propriété comprend également des friches agricoles utilisées comme aire d'alimentation par des oiseaux de proie. Dans la vallée, la rivière Noire, méandreuse et bordée de Mélèze laricin, d'épinettes et d'aulnes, offre une halte migratoire à la sauvagine. Ces deux derniers milieux sont aussi fréquentés par divers animaux,

tels le castor, le vison, le lièvre, l'Ours noir et l'Orignal. Pour assurer leur survie, certaines de ces espèces ont besoin de grands territoires boisés, et de tels espaces sont de plus en plus rares ou isolés dans ce secteur des Laurentides.



Photo : © Luc Farrell

Le don écologique des Oliver garantit la protection de forêts qui sont des habitats potentiels pour des espèces telles que le Lynx du Canada (photo), le Lynx roux et le Loup de l'Est.

Conforté dans sa décision, le couple a alors convenu de léguer la majeure partie de sa propriété à Conservation de la Nature Canada. M. Oliver est décédé en 2002, peu de temps après avoir rédigé son testament, et le don écologique de leur propriété a été fait selon ses volontés dans le cadre du Programme des dons écologiques d'Environnement Canada. Leur terre est désormais un milieu protégé où l'accès au public est limité. Bien que les avantages fiscaux particuliers offerts par le Programme aient certainement encouragé les Oliver à poser ce geste important, celui-ci a surtout été motivé par leur désir de rendre à la nature cette terre qui a été leur havre de paix pendant tant d'années. Par leur généreuse donation, ils lèguent aux espèces sauvages des Laurentides des milieux naturels dont elles ont grandement besoin.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les dons écologiques, veuillez communiquer avec :

Programme des dons écologiques

Service canadien de la faune
Environnement Canada,
Région du Québec
1141, Route de l'Église, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5

Tél. : 1-800-463-4311

Courriel : quebec.scf@ec.gc.ca

¹ www.conservationdelanature.ca

This document is also available in English

ISBN : 978-0-662-73198-6

N° de cat. : CW66-266/7-2007F

LA SUCCESSION DE WILLIAM OLIVER

